

**STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES D'UN
FAUBOURG INDUSTRIEL DE LIEGE
GRIVEGNEE EN 1856**

par

Suzy PASLEAU

Assistant en histoire à l'Université de Liège

1. ETAT DE LA QUESTION : UNE CROISSANCE SPECIFIQUE

De nombreux écrits ont été consacrés à la population ouvrière. Le présent article se veut une contribution à cette réflexion, tout en accordant une attention particulière aux variables démographiques (1).

Le 19^e siècle voit se développer la grande industrie et dans son sillage, l'exode rural et l'expansion urbaine. Saisie dans le cadre régional, la révolution industrielle apparaît comme un processus nettement polarisé. Ce sont dès lors ces zones de croissance qu'il convient d'étudier en priorité (2). La région liégeoise en est une (3).

(1) Cf. DESAMA, *Les structures de la population verwiétoise pendant la révolution industrielle (1799-1850). Essai d'une méthodologie de traitement par ordinateur de la documentation historique*, thèse de doctorat. Université de Liège, 1978, 2T (en cours de publication).

(2) Cf. DESAMA, *idem.* H. DAMAS, "Les régions démographiques de la Belgique", *Population et famille*, Bruxelles, 1967, 11, pp. 51-83.

(3) Voir l'influence de la zone industrielle comme centre d'attraction de la population dans : A. CORDEWIENER, *Organisation politique et milieux de presse en régime censitaire. L'expérience liégeoise de 1830 à 1848*, Paris, 1978, p. 25, carte no. 3 (en 1848).

Située en bordure du cours inférieur de l'Ourthe, peu après son confluent avec la Vesdre (4), la commune de Grivegnée offre un champ d'observation intéressant (5), pour deux raisons. D'une part, elle est engagée assez tôt dans la révolution industrielle au départ d'une pré-industrialisation effective dès le XVI^e siècle (6). Elle connaît par conséquent une expansion démographique rapide (de 2263 habitants en 1831 à 5143 habitants en 1856) (7), reflet d'un type de croissance qui n'a pas souvent été étudié, malgré son importance au 19^e siècle (8). D'autre part, la commune de Grivegnée a conservé des registres de population bien tenus (9), véritable mine pour l'historien. Ils constituent d'ailleurs la base principale de cette étude.

Grivegnée fait primitivement partie du domaine royal de Jupille, donnée en 1008, par l'empereur Henri, à l'évêque de Verdun, et cédé par celui-ci en 1266 à l'évêque de Liège. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, Grivegnée constitue un simple hameau du bailliage d'Amercoeur. En 1762, le prince-évêque d'Outremont la cède en engagère au chevalier d'Andriesen. Sous le régime français, Grivegnée et Bressoux forment ensemble la commune de Grivegnée; Bressoux en

(4) Grivegnée est située sur la rive droite du bassin métallurgique, entourée à l'ouest par la ville de Liège, à l'est par le groupe charbonnier de l'Est. *La région liégeoise. Démographie, logement, industrie et commerce. L'évolution depuis 1846 et les données du recensement général de 1947*, Liège, 1951, p. 14.

(5) Faute de pouvoir mener une étude régionale sur un échantillon représentatif, nous nous sommes borné à analyser un cas présumé topique.

(6) R. EVRARD et A. DESCY, *Histoire de l'usine des Venues*, Liège, 1948, p. 73. P. LEBRUN, M. BRUWIER, J. DHONDT, G. HANSOTTE, *Essai sur la révolution industrielle en Belgique, 1770-1847*, Bruxelles, 1979, pp. 270, 278, 289, 296 (Histoire quantitative du développement de la Belgique au XIX^e siècle). A. VAN NECK, *Les débuts de la machine à vapeur dans l'industrie belge, 1800-1850*, Bruxelles, 1979, pp. 146, 245, 252, 356, 378, 379, 519, 561, 562. (Histoire quantitative du développement de la Belgique au XIX^e siècle).

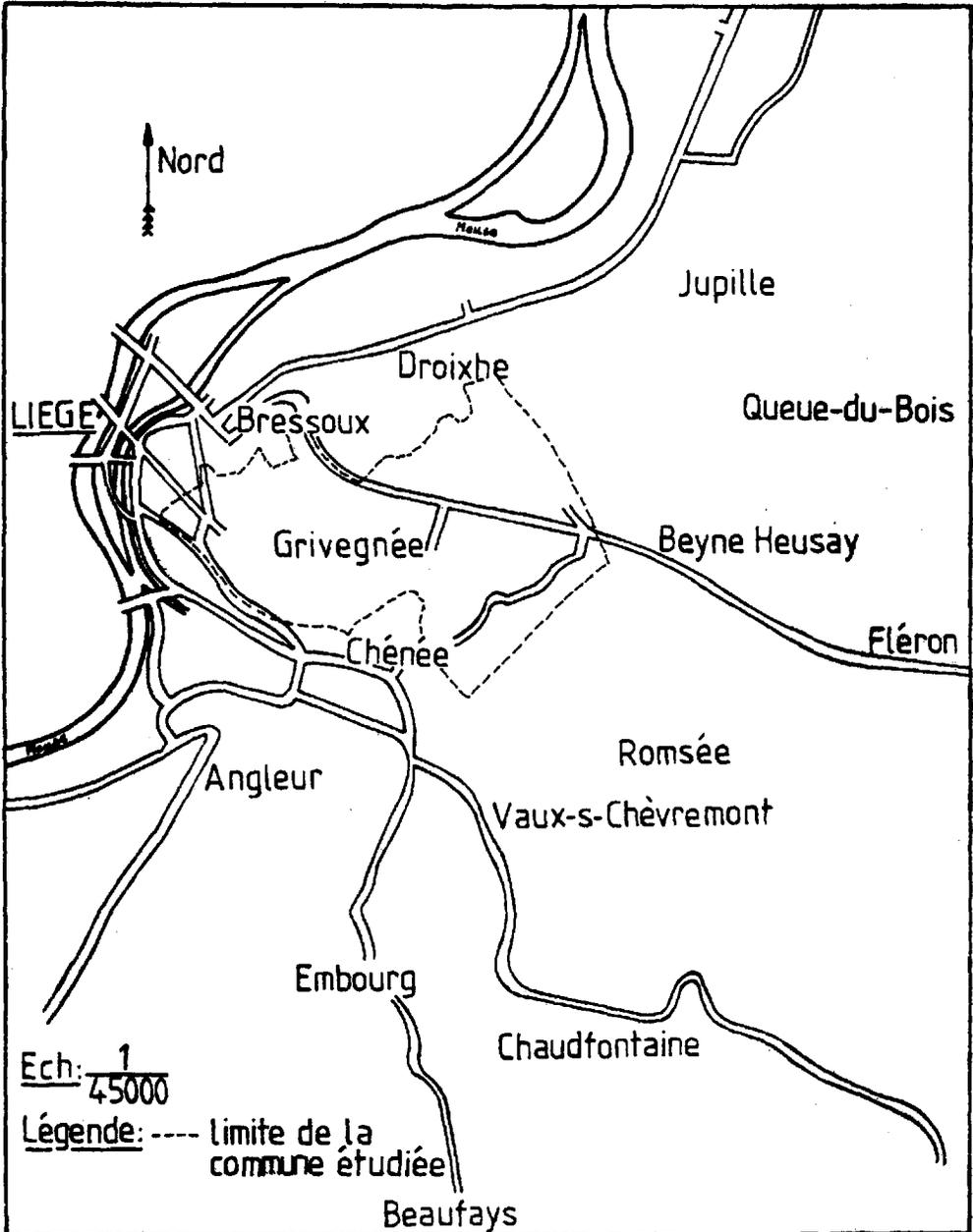
(7) De 1831 à 1856, le taux annuel d'accroissement moyen de la population de Grivegnée (51^o/oo) est supérieur à celui de l'arrondissement de Liège (19,56^o/oo) et surtout à celui de l'ensemble du pays (7,9^o/oo).

(8) Au 19^e siècle émergent, en effet, des agglomérations nouvelles, en marge de la ville, contrastant avec les campagnes.

(9) Cette source a été critiquée par confrontation avec le recensement de la population en 1856 et l'état civil laïc. Il manque cependant un registre en 1856. Il reprenait la population des hameaux de Bressoux, Robermont et Trou-Louette qui, en 1871, lors de la constitution de la commune de Bressoux, seront détachés de Grivegnée. Notre étude est donc consacrée à la commune de Grivegnée dans, plus ou moins, ses limites actuelles.

ICI : CARTE 1 : CROQUIS DE LOCALISATION

CARTE 1 : Croquis de localisation



est démembrée en 1871 (10).

L'industrialisation du hameau débute vers 1560 (11) par la construction d'un, puis de deux fourneaux; l'un d'eux est détruit par les troupes françaises en 1691. Après avoir successivement appartenu à la famille des Le Rond (1661-1772) (12), puis aux de Posson (1772-1802) (13), le fourneau subsistant est vendu en 1802 à un industriel entreprenant, Pierre Depauw-Vanhasselt, qui y installe deux laminoirs en 1803. Le 7 novembre 1821, deux pionniers de la révolution industrielle, Joseph-Michel (14) et Henri-Joseph Orban (15) en font l'acquisition et entreprennent d'y aménager une

(10) C'est la loi du 1er juillet 1871 qui érige les hameaux de Bressoux, Robermont et Trou-Louette en commune distincte sous le nom de Bressoux (197 hectares). Trop éloignés du centre de la commune mère et n'ayant aucune communication facile avec celle-ci, ils connaissent une situation défavorable au triple point de vue de l'enseignement primaire, de la police et de la salubrité. Le conseil communal de Grivegnée émet un avis favorable à la demande de séparation sollicitée par les habitants de ces hameaux. Ils comprennent dix-sept cents personnes, formant une population aisée et adonnée, en général, à la culture maraîchère. Voir à ce propos : *Documents parlementaires de Belgique. Session législative extraordinaire de 1870. Session législative ordinaire de 1870-1871. Chambre des représentants*, Bruxelles, Imprimerie du Moniteur Belge, 1871, séance du 8 février 1871, no. 89, p. 254. - *Pasinomie ou collection complète des lois, décrets, arrêtés et règlements généraux qui peuvent être invoqués en Belgique. Quatrième série*, mise en ordre et annotée par J.-S.-G. NYPELS, Bruxelles, 1871, t. 6, pp. 135-136, no. 195. - Th. GOBERT, *Liège à travers les âges, les rues de Liège*, nouv. éd., s.d., t. 3, pp. 493-494.

(11) R. EVRARD et A. DESCY, *Histoire de l'usine des Venues*, Liège, 1948, p. 73.

(12) Jean Le Rond, gendre de Conrard de Beyne, bourgmestre de Liège, en devient propriétaire en 1661; il meurt en 1690. Son fils Michel lui succède jusqu'en 1772. R. EVRARD et A. DESCY, *Histoire de l'usine des Venues*, Liège, 1948, p. 73.

(13) *Ibidem*, pp. 88-118 (Les Posson de 1738 à 1830).

(14) J.M. ORBAN, (Heyd 12.9.1752 - Liège 19.11.1833). Doté d'un vif esprit d'entreprise, du goût des innovations, il est l'un des plus grands et audacieux entrepreneurs de l'industrie charbonnière liégeoise. N. CAULIER-MATHY, "Industrie et politique au pays de Liège. Frédéric Braconier (1826-1912)", *R.B.H.C.*, XI, 1980, 1-2, pp. 5-6. - A. ZUMKIR, "Les dynasties politiques dans la province de Liège à l'époque contemporaine", *Annales du XXVIe Congrès de la Fédération Archéologique et historique de Belgique*, Gand, 1956, pp. 261-289.

(15) H.J. ORBAN (Liège 1779-1846). Après avoir siégé aux Etats Provinciaux de 1816 à 1830, et au Conseil de Régence de Liège de 1819 à 1830, il est renvoyé en octobre au Congrès National par le corps électoral de l'arrondissement de Liège. Il démissionne de ses fonctions (après s'être opposé au vote de la déchéance à perpétuité de la Maison d'Orange-Nassau) pour se consacrer à la prospérité de ses établissements industriels. Il est considéré comme le meilleur représentant de cette génération qui a assuré la transformation de l'industrie charbon-

usine moderne. Leurs héritiers, en 1854, se constituent en société anonyme sous le nom de S.A. de Grivegnée; cette dernière fusionne en 1911 avec la S.A. des Hauts Fourneaux d'Athus pour former la S.A. d'Athus-Grivegnée; en 1927, Athus-Grivegnée et les Aciéries d'Angleur forment ensemble la S.A. d'Angleur-Athus que la S.A. John Cockerill à Seraing absorbe en 1945 (16). A côté de cette entreprise de grande importance, on trouve encore à Grivegnée au XVIII^e s. des cloutiers et au XIX^e s. un laminoir à zinc (Chaudoir), un atelier de construction métallique (J.J. Gonthier et Tompsin), une fonderie de fer (T. Kettin).

La concession de l'exploitation de la houille est accordée en 1801 au charbonnage de la Chartreuse et en 1828 au charbonnage de Trou-Souris.

L'approche méthodologique que nous avons privilégiée procède de l'évolution même des études de démographie historique. Cette discipline a connu, grâce à la méthodologie mise au point par L. Henry, un essor extraordinaire (17). Ces méthodes font cependant abstraction des phénomènes migratoires (18) et ne peuvent s'appliquer qu'à des ensembles relativement peu nombreux. C'est ainsi que l'on note, à la limite supérieure des effectifs susceptibles d'être traités par un seul chercheur, la petite ville de Meulan (19). Compte-tenu de ces limites, le 19^e siècle est encore *terra incognita*, ou peu s'en faut. Pour ce siècle de mobilité et d'urbanisation, il est nécessaire d'élaborer une nouvelle méthodologie (20). Dans un premier temps, nous nous plaçons dans une perspective descriptive et transversale. Nous n'avons saisi, en effet, dans les registres de population que la photographie de la population de Grivegnée à la date du recensement (1856) et non sa dynamique. Notre intention est de mettre au point ultérieurement une approche qui répond mieux à l'attente des historiens.

nière et l'essor de la sidérurgie dans la région liégeoise. - N. CAULIER-MATHY, "Industrie...", *op.cit.*, pp. 4-7. - U. CAPITAINE, *Essai biographique sur Henri-Joseph Orban*, Liège, 1858.

(16) Ch. FOCCROULE, "Hier et aujourd'hui. Histoire de notre usine. Les laminoirs Depauw et la première usine d'Orban", *Réaliser. Feuillet de liaison et d'Information des cadres de Cockerill-Ougrée*, mars-avril 1955, pp. 1-7.

(17) M. LIVI-BACCI, *A history of Italian Fertility during the last two centuries*, Turin, 1976.

(18) J.P. POUSSOU, "Introduction à l'étude des migrations anciennes", *Démographie historique*, Rouen, 1979, pp. 153-188.

(19) M. LACHIVER, *La population de Meulan du XVIII^e au XIX^e siècle*, Paris, 1969. Dépassée depuis par : J.P. BARDET, *Rouen aux 17^e et 18^e siècles. Les mutations d'un espace social*, Paris, 1983.

(20) Cl. DESAMA, *Les structures...*, *op.cit.*, t. 1. Cela ne signifie cependant pas qu'il faille d'emblée remiser au placard la méthode de L. HENRY.

2. CE QUE REVELENT LES STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES

La mosaïque urbaine présente de multiples facettes. Même dans une approche transversale, la morphologie des éléments dont l'agencement est un trait structurel, permet déjà une perception de la dynamique. Age, sexe, état matrimonial, provenance et profession, tels qu'ils sont fixés en une année, sont les aspects fondamentaux — peut-être vaudrait-il mieux dire unificateurs par leur solidarité — d'une réalité mouvante et diversifiée, une réalité humaine.

Il est depuis longtemps attesté que les mouvements migratoires entraînent la croissance de la population dans les pôles de développement économique nés de la révolution industrielle. L'ampleur de l'apport migratoire à Grivegnée se manifeste dès que l'on calcule la proportion des non-natifs par comparaison avec d'autres communes.

1. NON-NATIFS EN % DE LA POPULATION TOTALE DANS LES COMMUNES LIMITROPHES DE GRIVEGNEE EN 1856

Communes	1856
Chênée	52,1
Grivegnée	51,9
Liège	38,8
Angleur	32,5
Beyne-Heusay	29,3
Jupille	17,7

En toute rigueur, il faudrait tenir compte de l'étendue de la circonscription observée.

Sources : *R.G.P.*, 1856, pp. 96-101. - C.Gr., *Registres de la population*, 1856.

Le tableau 1 montre l'attraction exercée par le bassin industriel et par la ville de Liège. De ce point de vue, le moins que l'on puisse dire est que Grivegnée est loin d'être à la traîne. Les immigrés, en 1856, y sont plus nombreux que les autochtones (21).

(21) Par comparaison avec les localités de plus de 20.000 habitants, seules Charleroi et Seraing ont, en 1856, une proportion de natifs supérieure à Grivegnée. Cl. DESAMA, "L'expansion démographique au XIXème siècle", *La Wallonie. Le Pays et les Hommes. Histoire - Economie - Sociétés*. Sous la direction de H. Hasquin, Bruxelles, 1976, t. 2, p. 152.

Les lieux de naissance inscrits lors du recensement de 1856 permettent une ventilation selon la provenance. L'immigration des 164 non-Belges représente 7,6% de l'ensemble des immigrés recensés. Plus de la moitié (53,6%) sont des Allemands, ce qui n'a rien de surprenant puisque dans les années 1840 déjà, la société J. Cockerill recrute des ouvriers en Allemagne (22). La proximité, l'existence d'une importante voie de communication — la route du plateau, reliant Liège à Aix-la-Chapelle — facilitent sans aucun doute les échanges. Cette immigration peut aussi être liée à d'autres facteurs, par exemple le retard économique, la répression politique (23).

La ventilation des Belges par province illustre la prééminence flagrante de la région, à savoir : 86,5% des immigrés belges à Grivegnée sont en effet natifs de la province de Liège. Les autres provinces fournissent un contingent peu important, l'apport de chacune diminuant d'ailleurs avec l'éloignement, phénomène quasi universel.

La figure 1 situe les communes de la province de Liège avec le nombre des immigrants qui en sont originaires. Nous n'avons pas opéré de distinction selon le sexe, le total des femmes étant, à peu de choses près, égal à celui des hommes. De plus, il aurait fallu raisonner sur de faibles effectifs, et leurs variations ne sont pas significatives (24). L'hypothèse avancée par certains auteurs, selon laquelle l'immigration féminine serait toujours agglomérée par région et moins lointaine, n'est pas, jusqu'à plus ample informé, vérifiée à Grivegnée (25).

L'échelle de la carte permet de mesurer les distances et de dessiner des cercles concentriques de 5 km en 5 km au départ de la commune de Grivegnée. Plusieurs constatations peuvent en découler. Près de 57% des immigrés proviennent d'une douzaine de communes qui

(22) N. CAULIER-MATHY, "La composition d'un prolétariat industriel. Le cas de l'entreprise Cockerill", *Revue d'histoire de la sidérurgie*, IV, 1963, p. 218.

L. DE SAINT-MOULIN, *La construction et la propriété des maisons expressions des structures sociales depuis le début du XIX^e siècle*, Bruxelles, 1969, p. 88.

(23) Après l'échec de la Révolution de 1848-1849, l'immigration allemande a été importante. En 1856, la Diète de Francfort nomme une commission fédérale chargée d'étudier les mesures à prendre pour la réglementer et la limiter. E. LEHMAN, *Die Deutsche Auswanderung*, Berlin, 1961, p. 39. K. OBERMAN, "Migrations allemandes du XVI^e au XIX^e siècle", *Annales de démographie historique*, 1971, pp. 118-141. D. HIGUET, *L'immigration prussienne à Seraing (1836-1881). Etude de démographie historique*, Université de Liège, mémoire inédit, 1980-1981.

(24) Le départ d'une seule famille peut équivaloir à celui de plusieurs travailleurs.

(25) J.P. POUSSOU, *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII^e siècle. Croissance économique et attraction urbaine*, Paris, 1983, p. 131.

s'étendent dans un rayon de 5 km autour du pôle retenu ici; les deux cinquièmes sont issus de la ville de Liège. Il s'agirait donc bien plus de déménagement que d'immigration. L'auréole de 5 à 10 km se distingue ensuite en apportant une contribution légèrement supérieure à 15 % du total des immigrés. Une quarantaine de communes sont englobées dans cette couronne et portent à 71 % le nombre de migrants qui parcourent moins de 10 km pour venir s'installer à Grivegnée. La petite centaine de communes que comporte la région située entre 10 et 20 km du pôle central, fournit encore de nombreux immigrants et délimite l'aire d'attraction de plus de 90 % de ceux-ci.

L'intensité de l'attraction que Grivegnée exerce sur une commune ne peut cependant être mesurée directement par l'effectif migratoire que cette commune lui envoie. Il est nécessaire de calculer le rapport entre le nombre d'immigrants et la population d'origine communale.

2. TAUX D'IMMIGRATION (a) EN 1856

Communes	1856
Chênée	6,5
Beyne-Heusay	4,5
Jupille	4
Embourg	3,7
Vaux s/Chèvremont	2,2
Romsée	2,1
Angleur	1,6
Liège	0,4
Ougrée	0,2
Chaufontaine	-
St-Nicolas	-
Aire d'attraction de moins de 5 km	2,8

(a) Il exprime le rapport entre le nombre d'immigrants et la population de leur commune d'origine. Sources : C.Gr., *Registres de population*, 1856.

Grivegnée constitue pour ses voisins un incontestable pôle d'attraction. Quatre communes périphériques lui envoient plus de 3,5 % de leur population. La définition d'un champ migratoire d'un

rayon de 15 km dans toutes les directions, pour une population marquée par des mouvements migratoires intenses, n'est pas neuve. Elle valait déjà pour Verviers durant la première moitié du XIXe siècle (26). Toutefois, la distance n'explique pas à elle seule la répartition de la provenance des migrants. Les zones envisagées se disposent en étoile autour de Grivegnée à savoir : la Basse Meuse, l'Entre-Vesdre et Meuse, la Vesdre, l'Ardenne et le Condroz, le sillon mosan et la Hesbaye. Si nous excluons les communes limitrophes de Grivegnée, qui fournissent le gros du contingent migratoire (43,3%), une zone l'emporte : l'Entre-Vesdre et Meuse. Avec sa cinquantaine de communes, elle est le premier pourvoyeur d'habitants (21,1%). Un axe principal se dégage : la route qui relie Grivegnée à Fléron et Herve.

Ce diagnostic d'un couloir migratoire préférentiel affine les constats basés sur la seule distance kilométrique (27). La conclusion n'en est pas moins flagrante : l'immigration à destination de Grivegnée est à la fois locale et intense et ce phénomène exerce une influence considérable sur les structures et le mouvement naturel de la population.

Les immigrés représentent un peu plus de la moitié de la population totale (28). Leur poids n'est cependant pas réparti de façon homogène dans les différentes classes d'âge : il croît jusqu'à 45 ans, allant de 30,6% entre 0 et 14 ans jusqu'à 73,7% entre 35 et 44 ans. Cette évolution s'explique à la fois par l'accumulation des vagues migratoires (29) et par le départ des natifs de Grivegnée.

(26) Cl. DESAMA, *Les structures...*, *op.cit.*, p. 500.

(27) Une étude plus prolongée dans le temps permettrait de mieux préciser encore ces différents aspects.

(28) *Supra*, p. 402.

(29) Chaque nouvelle vague migratoire vient ajouter, aux différentes classes d'âge, un contingent supplémentaire qui renforce l'effectif des immigrations précédentes (du moins dans les jeunes couches car les groupes d'âge au-delà de 34 ans ne sont guère alimentés par l'immigration).

3. STRUCTURE DES AGES DE LA POPULATION IMMIGREE ET DE LA POPULATION DE GRIVEGNEE DANS SON ENSEMBLE EN 1856

Groupes d'âge	Nombres absolus (n)		Nombres relatifs (%)	
	Pop. totale	Immigrés	Pop. totale	Immigrés
0-14	1.441	441	34,9	20,6
15-24	776	381	18,8	17,8
25-34	620	410	15	19,1
35-44	464	342	11,2	15,9
45-54	420	297	10,2	13,8
55-64	271	185	6,5	8,6
65 et +	142	90	3,4	4,2
Total	4.134	2.146	100	100

Sources : C.Gr., *Registres de population*, 1856.

Dans tous les groupes d'âge au-delà de 25 ans, les immigrés sont majoritaires. Cependant, parmi les immigrés, ce sont les adultes de 25 à 34 ans qui se révèlent les plus nombreux. Le groupe d'âge 15-24 ans comporte, lui, une population de natifs plus élevée ainsi que le groupe des jeunes. Les immigrés en bas âge témoignent toutefois de l'existence d'une immigration familiale.

Les rapports de masculinité par groupes d'âge, c'est-à-dire le nombre d'hommes pour 100 femmes dans chaque classe considérée (30), sont le résumé le plus simple de la pyramide.

(30) Dans une génération sans échanges migratoires, le rapport de masculinité, théoriquement de l'ordre de 105 à la naissance, décroît en raison de la différence de mortalité entre hommes et femmes (surtout de 30 à 100 ans). Tout écart par rapport à cette norme permet de déceler des mouvements migratoires, une surmortalité de l'un ou l'autre sexe ou encore une négligence dans l'enregistrement.

P. HUGON, *Démographie*, Paris, 1971, p. 89. - R. PRESSAT, *L'Analyse démographique. Concepts - Méthodes - Résultats*, Paris, 1973, pp. 219-220.

4. RAPPORTS DE MASCULINITE PAR GROUPES D'AGE DANS LA POPULATION IMMIGREE ET DANS LA POPULATION TOTALE

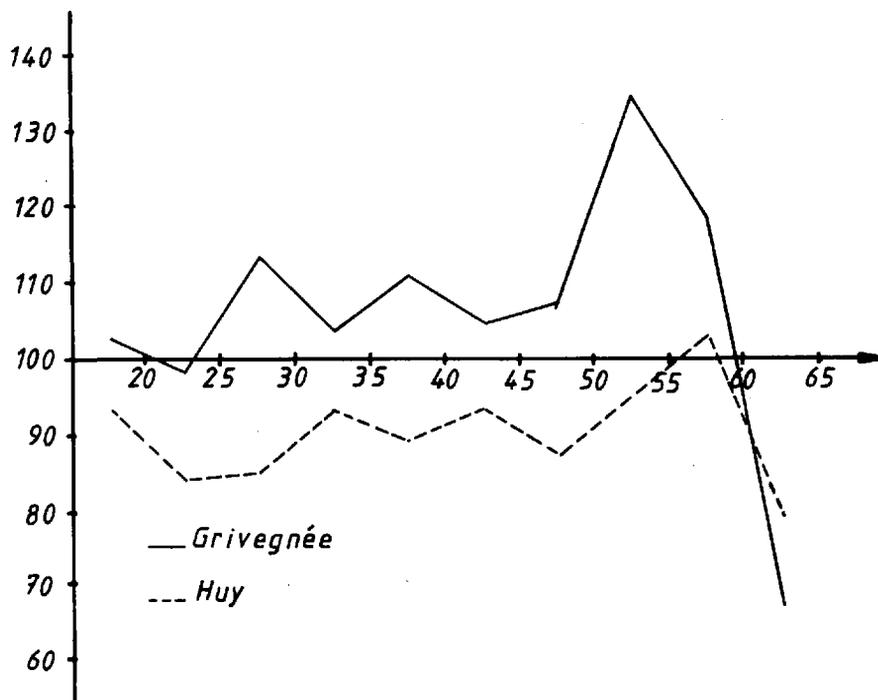
Groupes d'âge	1856	
	Pop. totale	Immigrés
0-14	92,1	106,1
15-24	100,5	109,3
25-34	108,7	120,4
35-44	108,1	96,6
45-54	118,8	126,7
55-64	95	85
65 et +	52,7	50
Total	96,6	99,2

Sources : C.Gr., *Registres de population*, 1856.

Dans le groupe de personnes âgées de plus de 55 ans, le rapport est inférieur à 100 et va en décroissant. Ce déséquilibre résulte de la surmortalité masculine aux âges élevés (31). Dans le groupe des jeunes, les filles sont plus nombreuses que les garçons. Par contre, parmi les adultes de 15 à 54 ans, les hommes sont majoritaires. Comparé à la situation qui prévaut à Huy, par exemple, à la même époque, ce dernier élément constitue une différence majeure.

(31) R. ANDRE, J. PEREIRA-ROQUE, *La démographie de la Belgique au XIXème siècle*, Bruxelles, 1979, p. 139.

**FIGURE 2 : RAPPORT DE MASCULINITE AUX AGES ADULTES
A GRIVEGNEE ET A HUY EN 1856**



En fait, la répartition selon les sexes à Huy confirme la supériorité numérique des femmes dans les localités “qui voient s’accroître les fonctions urbaines - commerce, administration (...) leurs notables attirant un personnel domestique surtout féminin” (32).

(32) P. GUILLAUME et J.P. POUSSOU, *Démographie historique*, Paris, 1970, p. 283. Cette situation se rencontre déjà à Liège sous l’Ancien Régime. E. HELIN, *La démographie de Liège aux XVIIe et XVIIIème siècles*, Liège, 1960, p. 130.

A l'inverse, la répartition selon les sexes à Grivegnée corrobore la conception que l'on a traditionnellement d'une commune industrielle (33) : l'élément masculin y domine, conséquence d'une immigration au sein de laquelle les hommes occupent une place prépondérante.

5. PROPORTION DE NATIFS ET D'IMMIGRÉS A GRIVEGNEE EN 1856

	Natifs		Immigrés	
	N	%	N	%
Masculins	954	46,5	1.099	53,5
Féminins	1.034	49,7	1.047	50,3
Totaux	1.988	48,1	2.146	51,9

Sources : C.Gr., *Registres de population*, 1856.

Si Grivegnée se révèle un pôle d'attraction actif, elle est par contre incapable de conserver sur place ses natifs sitôt que ceux-ci ont atteint l'âge de 25 ans. L'émigration des autochtones indigènes affecte principalement les hommes (figure 5) et se manifeste avec une intensité maximum entre 25 et 34 ans (34).

Cette combinaison d'une forte immigration et d'une forte émigration suggère une mobilité intense à l'intérieur de la région industrielle.

(33) E.A. WRIGLEY, *Industrial growth and population change*, Cambridge, 1961, pp. 143-145.

(34) Étant donné l'âge des émigrants, repérés dans les classes creuses, nous émettons comme hypothèse partiellement explicative, que ces mouvements sont consécutifs au mariage.

FIGURE 3 : *Pyramide des âges de la population de Grivegnée en 1856*

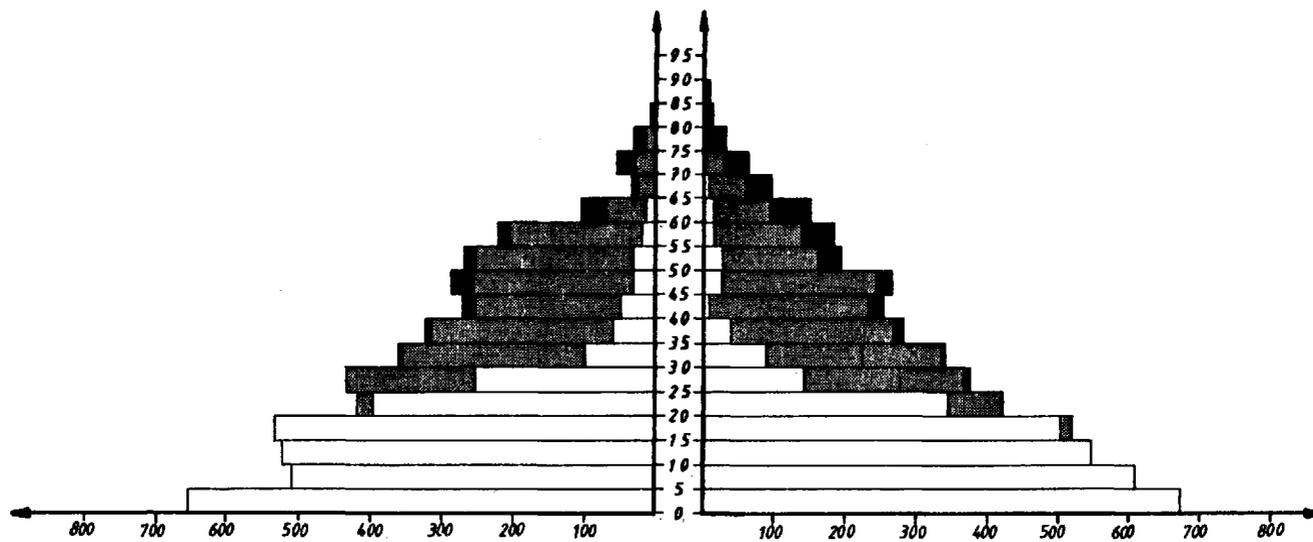


FIGURE 4 : Pyramide des âges de la population native en 1856

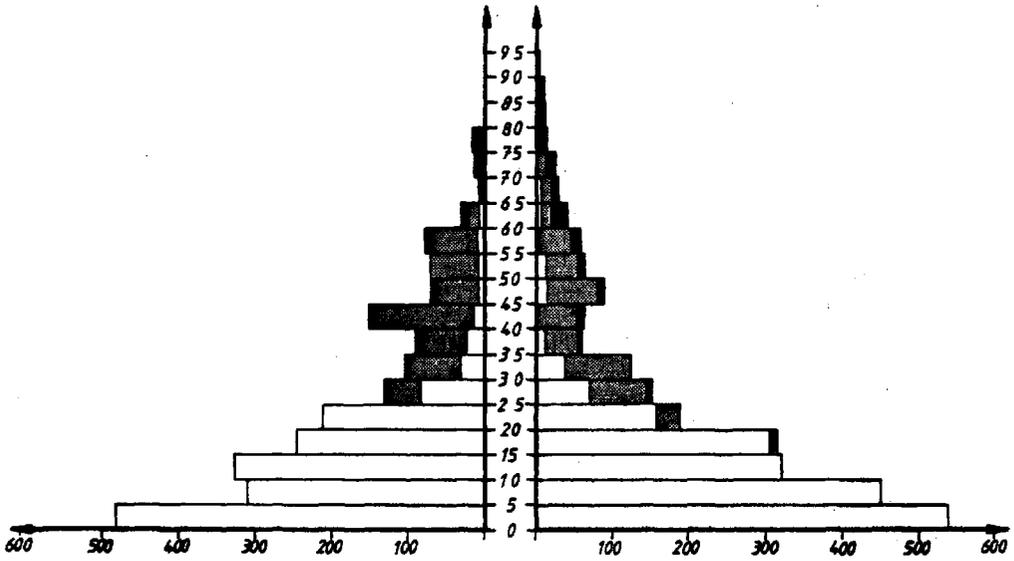
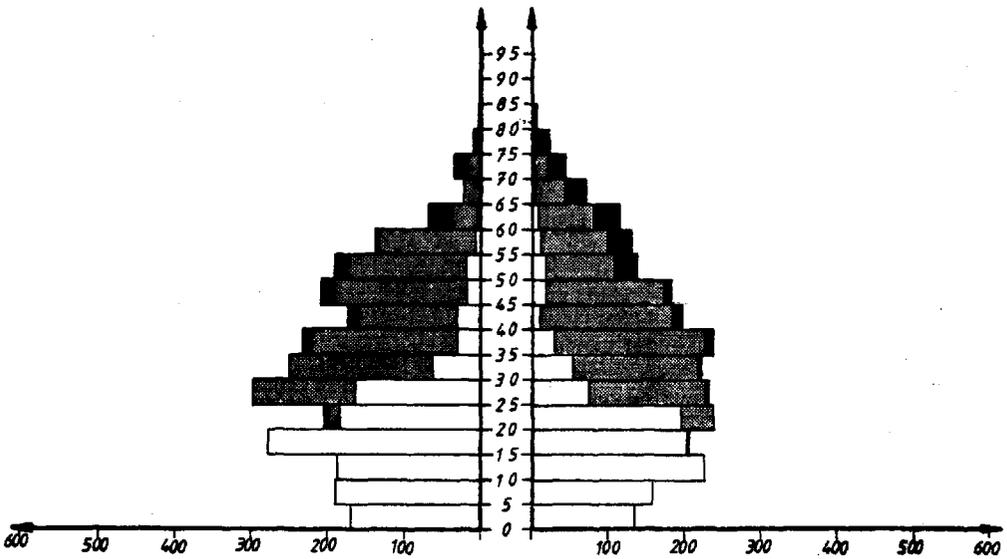


FIGURE 5 : Pyramide des âges de la population immigrée en 1856



La structure par âge et par sexe a une incidence sur les mouvements migratoires mais aussi sur la fécondité et la nuptialité. En 1856, les femmes en âge de procréer (15-44 ans) représentent 21,9% de la population totale à Grivegnée (35) :

6. REPARTITION EN TROIS COHORTES DES FEMMES EN AGE DE PROCREER A GRIVEGNEE ET A HUY EN 1856

Ages	Grivegnée		Huy	
	N	%	N	%
15-24	387	42,7	896	40
25-34	297	32,7	738	33
35-44	223	24,6	605	27
15-44	907	100	2.239	100

Sources : C.Gr., *Registres de population*, 1856. M. ORIS, *Pauvreté...*, *op.cit.*, p. 61.

Même si la proportion des Hutoises et des Grivegnéennes de 25 à 34 ans est la même parmi les femmes de 15 à 44 ans, les premières sont un peu moins nombreuses dans le groupe d'âge le plus jeune (15-24 ans) et un peu plus nombreuses dans le plus vieux (35-44 ans). Or la fécondabilité diminue avec l'âge. La jeunesse relative des femmes en âge de procréer est donc un stimulant de la fécondité. De ce point de vue, aussi bien Grivegnée que Huy sont dans une situation plus avantageuse que la population belge prise dans son ensemble (36).

Toutefois, l'importance du groupe féminin entre 15 et 44 ans n'est pas un facteur qui a une influence déterminante sur la fécondité (37). Au sein de ce groupe, en effet, ce ne sont pas toutes les

(35) Proportion à peine plus faible que les 23,9% relevés à Huy. M. ORIS, *Pauvreté...*, *op.cit.*, p. 62.

(36) M. ORIS, *Pauvreté...*, *op.cit.*, p. 60.

(37) En Belgique, l'influence de l'âge est secondaire dans la seconde moitié du XIXe siècle. On repère même des creux de la natalité quand la structure est jeune, des pointes quand elle est vieillie. R. ANDRE, J. PEREIRA-ROQUE, *La démographie...*, *op.cit.*, p. 51. De même en Wallonie. Cl. DESAMA, *L'expansion...*, *op.cit.*, p. 145.

femmes mais seulement les mariées qui procréent l'immense majorité des enfants. La natalité illégitime, même si elle est relativement importante à Grivegnée (38) n'infléchit en rien la croissance de la population. L'indice de la proportion des femmes mariées (Im) est de 0,45 à Grivegnée pour 0,40 à Huy (39). Dans ce dernier cas, une structure par état matrimonial défavorable annihile les effets d'une structure par âge propice.

**7. REPARTITION SELON L'ETAT MATRIMONIAL DES FEMMES EN
AGE DE PROCREER (15-44 ANS) A GRIVEGNEE ET A HUY EN
1856**

	Célibataires		Mariées		Veuves	
	N	%	N	%	N	%
Grivegnée	468	51,6	417	46	22	2,4
Huy	1.314	58,7	894	39,9	31	1,4

Sources : C.Gr., *Registre de population*, 1856. M. ORIS, *Pauvreté...*, *op.cit.*, p. 61.

Les rapports de masculinité ont montré l'existence d'une majorité d'hommes à Grivegnée dans les groupes d'âges actifs, qui sont aussi les groupes d'âge mariables. Ils ont contribué à résorber les excédents féminins et à abaisser l'âge au mariage (40). Cette nuptialité plus intense (41) a un effet direct sur la fécondité (42) puisque la période de vie féconde est allongée et que plus de femmes en âge de procréer sont mariées. Les structures démographiques, par le biais des mouvements migratoires, influent aussi sur le mouvement naturel (43).

(38) *Infra*, p. 425.

(39) *Infra*, p. 427.

(40) Fait bien connu et caractéristique des zones industrielles. E. WRIGLEY, *Société et population*, Paris, 1969, p. 158.

(41) *Infra*, p. 427.

(42) R. LESTHAEGE, *The Decline of Belgian Fertility, 1800-1970*, Princeton, 1977, p. 103.

(43) *Infra*, p. 429.

**8. REPARTITION PAR GROUPE D'AGE ET PAR ETAT MATRIMONIAL
DE LA POPULATION IMMIGREE ET DE LA POPULATION DANS SON
ENSEMBLE (EN %)**

Groupes d'âge	Célibataires		Mariés		Veufs	
	Pop. tot.	Immig.	Pop.tot.	Immig.	Pop.tot.	Immig.
0-14	56,4	43	-	-	-	-
15-19	16,7	19,4	0,4	0,1	-	-
20-24	12	15,1	2,9	2,5	0,5	0,7
25-29	6,3	9,4	12,3	12	1,9	1,4
30-34	3	4,6	15	14,6	1,9	1,4
35-39	1,6	2,2	14,4	15,9	5,3	6,4
40-44	0,9	1,9	12,8	12,8	7,6	7,1
45-49	0,9	1,5	13,5	13,8	10	9,3
50-54	0,9	1,5	10,6	10,4	9,6	12,2
55-59	0,6	0,8	9,3	8,9	11,5	10,7
60-64	0,4	0,4	4,1	4,6	18,2	18,6
65 et +	0,3	0,2	4,7	4,4	33,5	32,2
Total	100	100	100	100	100	100

Sources : C.Gr., *Registres de population*, 1856.

La répartition par état matrimonial ne révèle aucun caractère qui serait spécifique de la population immigrée. La distribution ne s'écarte de celle de l'ensemble des habitants que par une concentration un peu plus forte du célibat à 15-24 ans. En conséquence, si l'excédent masculin élargit en faveur des femmes le marché matrimonial, les immigrés éprouvent cependant plus de peine que les autochtones à trouver sur place une conjointe (44).

Trois indices donnent un résumé de l'état des structures de la population de Grivegnée.

(44) C'est le contraire de ce que G. ALTER constate à Verviers en 1844-1845. G. ALTER, *The influence of social stratification in the nineteenth century Europe : Verviers, Belgium, 1844-1845*, thèse de doctorat inédite, University of Pennsylvania, 1978.

**9. INDICES DE VIEILLISSEMENT, DES AGES ACTIFS ET DE FECONDITE
EN 1856**

	Grivegnée	Huy	Liège	Verviers	7 villes de la Province	Communes ru- rales
I.V.	0,10	0,18	0,18	0,14	0,17	0,16
I.A.A.	1,57	1,77	1,65	1,81	1,71	1,76
I.F.	0,79	0,58	0,56	0,50	0,53	0,70

L'indice de vieillissement ou coefficient de sénilité est le rapport entre l'effectif des personnes âgées entre 65 ans et plus et celui des moins de 15 ans (I.V.).

L'indice des âges actifs est le rapport entre l'effectif des personnes âgées de 15 à 39 ans et celui de 40 à 65 ans (I.A.A.).

L'indice de fécondité est le rapport entre l'effectif des enfants de moins de 15 ans et celui des femmes de 20 à 44 ans (I.F.).

Sources : C.Gr., *Registres de population*, 1856. R.G.P., 1856, pp. 190-194.

Grivegnée avec un coefficient de sénilité de 0,10 est incontestablement la plus jeune. Seule Verviers s'en rapproche et encore à une distance respectable. Les pyramides dessinées précisent ces différences (45). L'explication réside à la fois dans la forte proportion de jeunes (34,69% des habitants de Grivegnée ont moins de 15 ans) et dans le faible pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus (3,4%).

On peut établir la liaison entre l'importance des non-natifs (46) et la jeunesse de la population totale. L'immigration est un facteur de rajeunissement. Si l'on sépare les autochtones et les immigrés au sein de la pyramide des âges (47), la part des seconds est d'autant plus importante que l'on progresse jusqu'à 45 ans. Leur proportion tend ensuite à diminuer. En fait, ils renforcent la population adulte active mais exercent aussi une stimulation indirecte sur le mouvement naturel de la population (48).

(45) *Infra*, pp. 419-423.

(46) *Supra*, p. 402.

(47) *Supra*, p. 413.

(48) *Supra*, p. 414.

En 1856, Grivegnée détient l'indice de fécondité le plus élevé (49). Elle se caractérise par un dynamisme record, proche de ce qui a été observé à Herstal en 1812 (0,77), à Visé en 1804 (0,77) et à Dalhem à la même date (0,81) (50). Elle surpasse les villes de Huy, Verviers, Liège et de l'ensemble des sept villes de la Province. Seules les communes dites rurales (51) se rapprochent un peu.

Au vu des comparaisons, la pyramide des âges de Grivegnée se caractérise par la largeur de sa base. Elle détient le plus faible pourcentage de personnes âgées et le pourcentage de jeunes le plus important. Ce trait original se lie à une fécondité élevée. L'indice des âges actifs révèle cependant une situation désavantageuse par rapport aux autres cas recensés (52) (tableau 9). Sur le marché de l'emploi, la relève de 10 personnes âgées de 40 à 65 ans est assurée grâce à presque 16 personnes âgées de 15 à 39 ans. Les Grivegnéens adultes ont une répartition par âge plus défavorable qu'à Liège (plus de 16 personnes de 15 à 39 ans), qu'à Verviers (plus de 18 personnes de 15 à 39 ans) et dans la province de Liège (plus de 17 personnes de 15 à 39 ans) (53). Ainsi, paradoxalement, au sein d'une population très jeune, on localise un engorgement de la pyramide (54).

(49) Ce n'est certes pas le meilleur paramètre qui existe. Toutefois, en l'absence de données plus complètes, il n'en permet pas moins des comparaisons utiles.

(50) R. LEBOUTTE, "Structure démographique et socio-économique de la population de Herstal en 1812", *B.I.A.L.*, XL, 1978, p. 121.

(51) L'intitulé "communes rurales" recouvre une réalité si diversifiée qu'il faut s'abstenir de tout commentaire. Dans ces dernières sont comprises en effet toutes les communes de la province de Liège (à l'exception des 7 villes).

(52) Précisons "par rapport aux comparaisons que l'on peut faire". De nos jours, cette situation peut être perçue comme favorable.

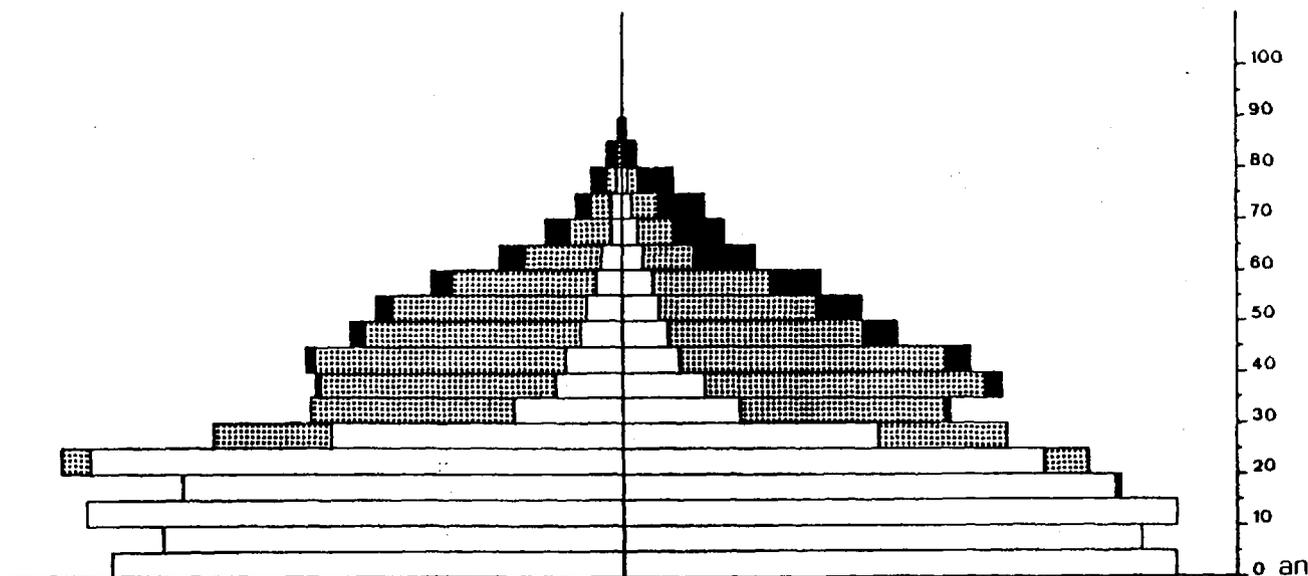
(53) On peut avancer comme explication partielle l'émigration des natifs de 25 à 34 ans de Grivegnée.

(54) Le vieillissement interne de la classe des adultes présente des incidences économiques que R. André a mis en évidence. Il "... suscite une rigidité accentuée de la main d'oeuvre car les possibilités de recyclage et d'orientation nouvelle diminuent chez les actifs avec l'âge". "Sous l'optique dynamique, le vieillissement devient un facteur de conservation qui paralyse l'évolution économique empêchant les mutations nécessaires." Ce raisonnement est exact mais il s'applique en premier lieu à une économie :

1. où la main d'oeuvre est stabilisée par une réglementation minutieuse;
2. dont l'expansion est arrêtée; d'où prime aux réflexes conservateurs.

R. ANDRE, *Le vieillissement de la Belgique*, Bruxelles, 1969, p. 26.

FIG. 6 1856 Les sept villes de la province de Liège.



Le recensement de 1856 donne la pyramide des âges pour les villes de Huy, Liège, Verviers, les 7 villes de la province de Liège (Liège, Verviers, Huy, Visé, Limbourg, Stavelot, Herve), les communes rurales. *R.G.P.*, 1856, pp. 290-294.

□ célibataires

▨ mariés

■ veufs

▧ divorcés

FIG. 7 1856 communes rurales. Province de Liège.

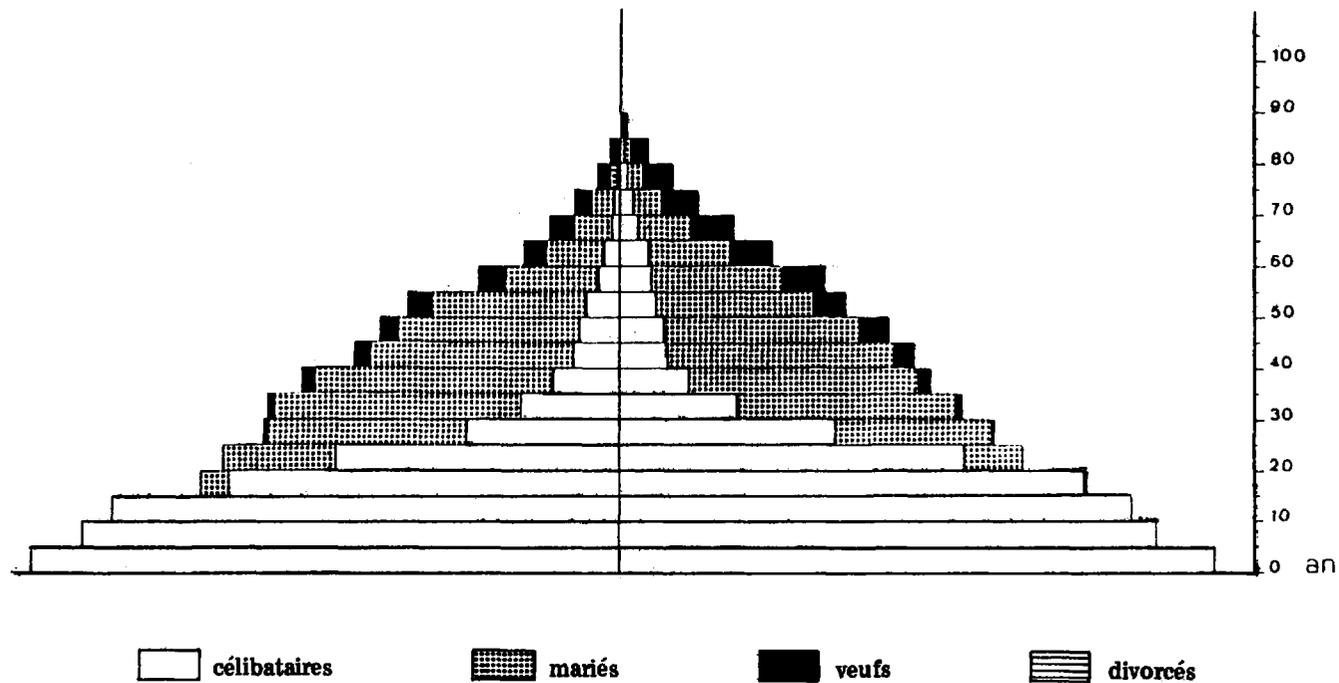


FIG. 8 1856 ville de Liège

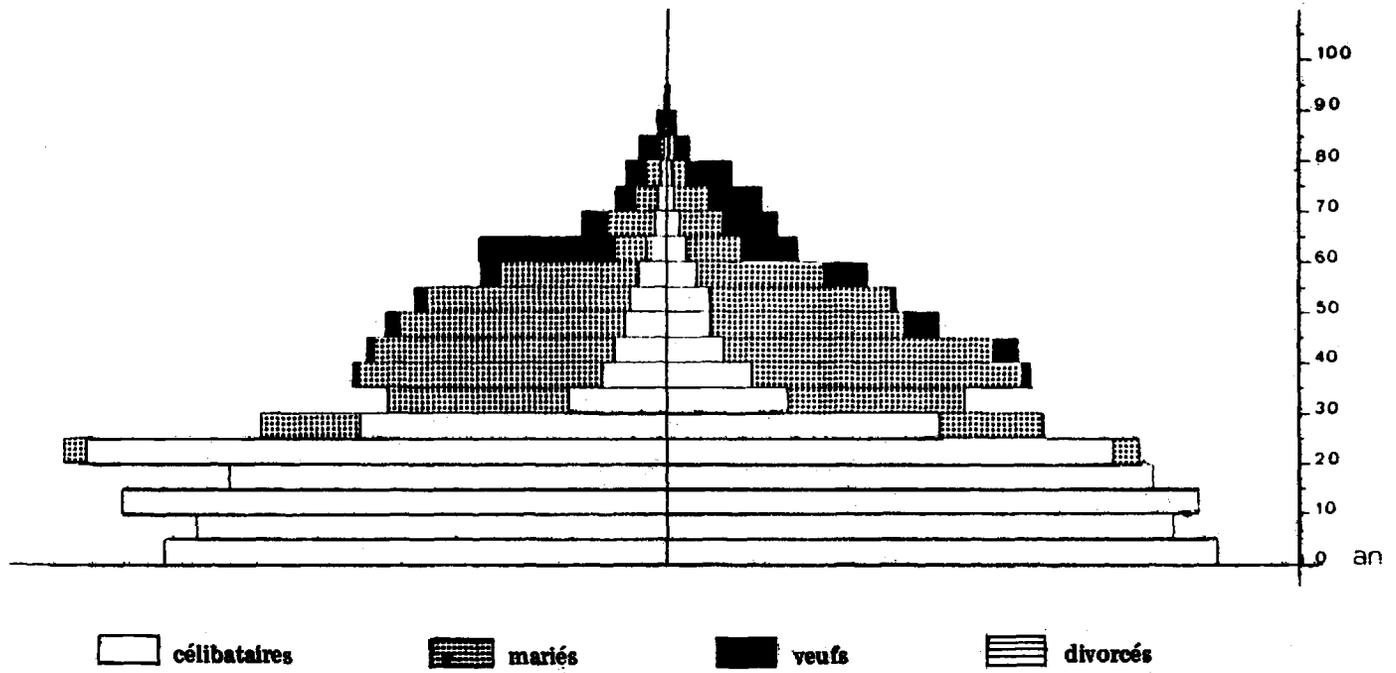


Fig.9 1856 ville de Verviers

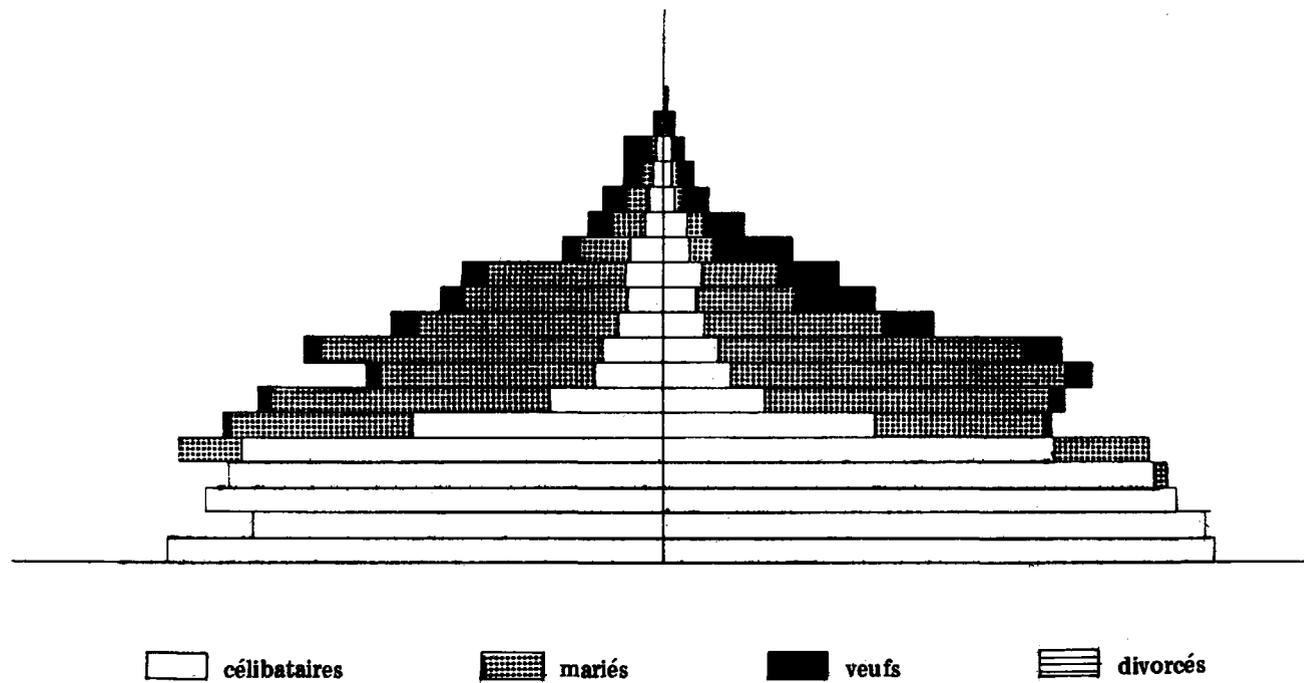
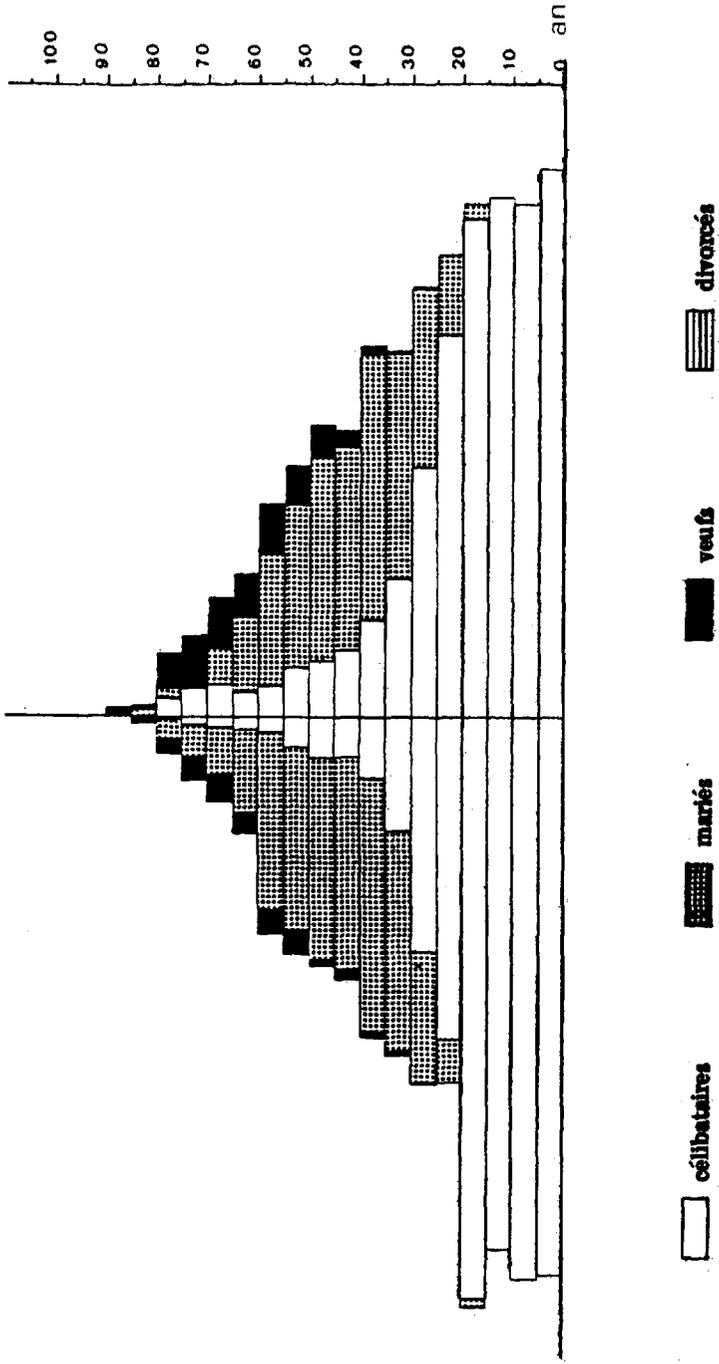


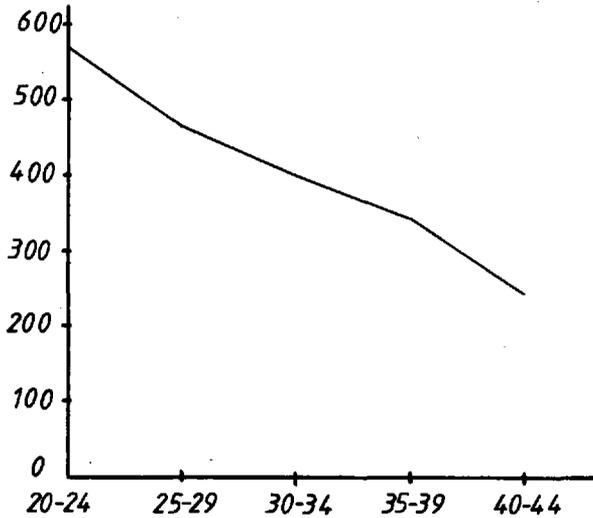
Fig. 10 1856 commune de Huy



3. Naissances, mariages, décès

A Grivegnée, en 1856, pour mille femmes en âge de procréer, il naît 197,3 enfants (55) et, si l'on exprime cette réalité par le taux brut de reproduction, chaque femme donne naissance, en moyenne, à 2,84 filles (56). La reconduction, des générations est donc largement excédentaire. Le taux de fécondité légitime (57) s'élève à 429,2^o/oo.

FIG. 11. - TAUX DE FECONDITE LEGITIME PAR GROUPES D'AGE
GRIVEGNEE, 1856



Sources : C.G.R., *Régistres de l'état civil*, 1856; C.G.R., *Régistres de population*, 1856.

(55) Le taux de fécondité générale mesure le rapport des naissances vivantes d'une année à l'effectif des femmes en âge de procréer.

(56) Le taux brut de reproduction mesure combien 100 filles, choisies au hasard parmi les nouveau-nées, mettraient de filles au monde dans les conditions de fécondité envisagées, en l'absence de toute mortalité depuis la naissance jusqu'à la fin de la période de procréation.

(57) Le taux de fécondité légitime mesure le rapport des naissances vivantes légitimes à l'effectif des femmes mariées en âge de procréer.

La représentation des taux de fécondité légitime par âge pourrait faire douter de la restriction des naissances dans le mariage. La courbe est en effet légèrement convexe, caractéristique des comportements malthusiens. L'indice de fécondité légitime (IG) (58), mis au point par J. Ansley Coale (59), ne révèle cependant aucune pratique néo-malthusienne. La fécondité matrimoniale, standardisée par âge, équivaut, en effet, à 93% de celle des Huttérites, dont les taux sont les plus élevés connus à ce jour. L'allure de la courbe (fig. 11) s'explique vraisemblablement par les conceptions pré-nuptiales. Celles-ci viennent accroître le total des naissances survenant dans les cinq premières années du mariage (60). Cette hypothèse est d'autant plus crédible que l'illégitimité atteste une plus grande permissivité morale dans les populations industrielles (61). L'indice de fécondité illégitime (IH) (62) s'élève à 0,09 à Grivegnée, pour 0,04 seulement à Huy. Le rapport de masculinité est plus favorable à Grivegnée qu'à Huy malgré un nombre de domestiques moins important. Toutefois, la part d'ouvriers y est nettement supérieure (63) et ceci compenserait plus que proportionnellement cela.

Le taux brut de natalité (64) est un instrument plus imparfait que les indices qui cernent la fécondité et qui viennent d'être invoqués. Il est influencé par la structure des âges et plus précisément par le nombre de femmes en âge de procréer. Cependant, en l'absence de cette dernière donnée, il procure la seule approche possible. Le tableau 10 compare la situation de Grivegnée à celle de quelques communes environnantes.

(58) $IG = \frac{BL}{\sum Mi Fi}$ où BL = le nombre annuel de naissances légitimes dans les cinq années entourant le recensement, Mi le nombre de femmes mariées dans le groupe d'âge i.

(59) J.A. COALE, "Factors associated with the development of low fertility : on historic summary", *United Nations, World population conference, 1965*, t. 2, pp. 205-209.

(60) On pourrait opposer à cette explication un âge modal au mariage de 27 ans et un âge médian de 26,9 ans en 1856-1857. Toutefois, les filles qui se marient plus jeunes (entre 20 et 24 ans) y sont d'autant plus incitées qu'elles ont avantage à éviter une situation réprouvée.

(61) Raisonnement classique, souvent formulé cf. L. CHEVALIER, *Classes ...*, *op.cit.*, p. 76.

(62) $IH = \frac{BI}{\sum Ui Fi}$ où BI = le nombre annuel de naissances illégitimes dans les cinq années entourant le recensement, Ui le nombre de femmes célibataires ou veuves dans le groupe d'âge i.

(63) M. ORIS, "L'illégitimité", *Annales du Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, 1985.

(64) Le taux brut de natalité mesure le rapport des naissances vivantes à l'effectif total de la population.

TABLEAU 10 : LES TAUX BRUTS DE NATALITE EN 1856-1857
(EN ‰)

Angleur	40,24
Jupille	37,89
Beyne-Heusay	37,74
Grivegnée	36,40
Liège	32,01
Province de Liège	31,57
Huy	29,80
Belgique	29,62

Sources : R.G.P., 1856, *La région liégeoise...*, *op.cit.*, p. 53; O.C.S., *Démographie de la Belgique 1921-1939*, Bruxelles, 1943, p. 289.

On peut postuler que celles-ci présentent une structure démographique caractéristique des agglomérations industrielles. Ces populations sont jeunes et prolifiques, ce que révèlent des taux élevés (entre 36 et 40‰/100). Liège, plus citadine, moins industrielle, a un taux plus faible, proche de celui de l'ensemble d'une province socialement hétéroclite. Cette dernière donnée permet de constater que les communes de l'agglomération liégeoise ont une natalité supérieure de 5 à 10 ‰/100. C'est le signe d'un dynamisme supérieur (65).

En 1856, le taux brut de nuptialité est à peine de 5,6‰/100. Il s'agit là d'un niveau anormal. Dès 1857, il s'élève à 9,9‰/100 et il est de 10,3‰/100 en 1858. L'âge au mariage dans l'ensemble du pays atteste le rajeunissement des conjoints à la fin du siècle (66). La population de Grivegnée suit la même évolution. Toutefois, le point de départ est différent : l'âge au mariage, tant chez les hommes que chez les femmes est initialement inférieur à celui de la Belgique (67). L'âge moyen chez les hommes est de 29,5 en 1856 à Grivegnée alors qu'il est de 30,5 en Belgique. Une même remarque peut être faite pour les femmes : 26,9 ans à Grivegnée; 28,6 ans dans l'ensemble du pays. La

(65) C. JACQUART, "Etude de la démographie statique et dynamique des agglomérations urbaines et spécialement des villes belges. Rapport présenté au XIII^e Congrès international d'hygiène et de démographie", *Bulletin de la commission centrale de statistique*, 1906, XIX, pp. 347-349.

(66) R. ANDRE, J. PEREIRA-ROQUE, *La démographie ...*, *op.cit.*, p. 37.

(67) Remarque valable par rapport à la province de Liège. E. VAN DE WALLE, "La nuptialité en Belgique de 1846 à 1930 et sa relation avec le déclin de la fécondité", *Population et famille*, 1965, nos. 6-7, p. 46.

“jeunesse” des habitants de Grivegnée apparaît ici aussi. L'indice de la proportion des femmes mariées (Im) (68) le confirme : c'est à Grivegnée qu'il est le plus élevé.

**TABEAU 11 : IM A GRIVEGNEE ET DONNEES DE COMPARAISON
EN 1856**

	Im
Grivegnée (commune)	45
Namur (province)	41
Huy (commune)	40
Luxembourg (province)	40
Liège (province)	39
Brabant (commune)	37

Sources : C.Gr., *Registres de population*, 1856; C.Gr., *Registres de l'état civil*, 1855-1857; R. LESTHAEGE, *The decline...*, *op.cit.*, p. 57.

Au milieu du siècle, la mortalité à Grivegnée est à peine supérieure à la moyenne de la province de Liège. Les données fournies par le tableau 12 ne permettent pas une caractérisation des communes avoisinantes aussi évidente que pour la natalité.

(68)
$$Im = \frac{M_i F_i}{\sum W_i F_i}$$
 où M_i = le nombre de femmes mariées dans le groupe d'âge i ; F_i = le taux de fécondité légitime des Huttérites; W_i = le nombre total de femmes dans le groupe d'âge i .

TABLEAU 12 : TAUX BRUTS DE MORTALITE (a) EN 1856-1857
(EN ‰/100)

	T.B.M.
Angleur	28,43
Liège	26,26
Grivegnée	24,89
Province de Liège	24,10
Beyne-Heusay	22,93
Belgique	21,50
Huy	19,60
Jupille	18,95

(a) Le taux brut de mortalité mesure le rapport du nombre annuel de décès à l'effectif de la population durant l'année considérée.

Sources : C.Gr., *Régistres de l'état civil*, 1856-1857; C.Gr., *Régistres de population*, 1856; *La région liégeoise, op.cit.*, p. 59; O.C.S., *La démographie...*, *op.cit.*, p. 289.

En fait, il n'y a pas de concordance entre les deux séries de données (69) bien qu'un haut niveau de fécondité ait un effet défavorable sur la mortalité, par le biais des décès d'enfants en bas âge. Les décès par groupes d'âges le confirment : 48,8% de l'ensemble des décès frappent le groupe d'âge de 0-4 ans.

TABLEAU 13 : DECES ET TAUX DE MORTALITE PAR GROUPES D'AGE EN 1856 A GRIVEGNEE

DECES		TAUX DE MORTALITE	
Groupes d'âge	en %	Groupes d'âge	en %
0-4	48,8	0-14	56,9
5-14	10	25-34	9
15-29	7,9	35-44	15,1
30-44	8	45-54	14,3
45-64	12,3	55-64	40,6
65- et +	13	65- et +	126,8
Total	100	Ensemble	39,4

Sources : C.Gr., *Registre de l'état civil*, 1855-1857.

N.B. Le calcul des taux de mortalité par groupes d'âge élimine les effets perturbateurs que pourrait exercer la structure des âges.

(69) *Supra*, p. 424.

Au milieu du 19^e siècle, la mortalité affecte principalement les enfants et les vieillards de plus de 65 ans. Elle épargne les adolescents et les adultes de 15 à 54 ans.

En résumé, la commune de Grivegnée se caractérise par un âge peu élevé au mariage, conséquence des flux migratoires. Ces derniers, provoquant un excédent de jeunes adultes de sexe masculin de 25 à 34 ans, ont pour effet d'augmenter la part relative des mariés.

En l'absence de pratiques contraceptives, une proportion élevée de jeunes couples contribue à augmenter la fécondité. Par voie de conséquence, le niveau des taux de mortalité infantile est nettement plus élevé que ceux des âges adultes : avant le 20^e siècle, qui dit haute natalité dit fatalement haute mortalité infantile et ce, quelle que soit la pyramide des âges. La natalité est élevée à Grivegnée en 1856, la mortalité infantile aussi (70).

4. UN PARADOXE. DES STRUCTURES TRIBUTAIRES DE LA MOBILITE

La pyramide des âges des habitants de Grivegnée en 1856 est visiblement marquée par les flux migratoires : c'est ce que révèle notamment le creux dans la classe 5-9 ans chez les garçons. Si cette pyramide présente une forme presque triangulaire, il n'en va pas de même des structures de la population autochtone, ni de celles des immigrés. Les premières se caractérisent par un socle puissant et progressif avec, à peine visible, le creux du groupe 5-9 ans des garçons. Sur cette base repose, au-delà de 25 ans, une construction plus effilée, reflet d'un déficit des âges actifs. Ce déficit est plus que compensé par l'apport des non-natifs dont la pyramide présente un gonflement significatif aux âges adultes.

Les immigrés se recrutent avant tout dans les communes limitrophes de Grivegnée. Il s'agit bien plus de déménagement au sein d'une zone — le versant sud-est de la région industrielle liégeoise — que d'immigration. C'est de l'Entre-Vesdre et Meuse que provient l'immigration plus lointaine : l'importance de l'axe routier qui relie Grivegnée à Fléron et Herve est nette.

La structure de la population immigrante est bien celle que l'on

(70) Le taux de mortalité infantile (c'est-à-dire le nombre d'enfants décédés entre 0 et 365 jours par rapport au nombre des naissances de l'année) à Grivegnée en 1856 s'élève à 180,2^o/100 pour seulement 120^o/100 à Dalhem en 1853. R. LEBOUTTE, *La population de Dalhem du XVII^e au début du XX^e siècle. Etude de démographie historique*, mémoire de licence, 1974-1975, p. 102.

attend d'une main d'oeuvre qui se déplace à la recherche des débouchés ouverts par la révolution industrielle. Elle est composée principalement de jeunes adultes. Un autre caractère important apparaît de façon évidente : dans le contingent d'immigrés, les hommes sont en majorité. Sans doute faut-il y voir une sélection par l'activité économique dominante, l'industrie métallurgique (71), qui emploie quasi exclusivement des hommes.

Les effets strictement démographiques de ce déséquilibre entre les sexes apparaissent nettement : on observe un taux élevé du célibat des hommes, et corrélativement, un abaissement de l'âge des femmes au premier mariage. Ces traits, qui se retrouvent dans d'autres régions industrielles en développement, confirment, si besoin en était, l'impérieuse nécessité d'élucider les relations entre les croissances économique et démographique au 19^e siècle.

**DEMOGRAFISCHE STRUCTUREN VAN EEN INDUSTRIELE
VOORSTAD VAN LUIK
GRIVEGNEE IN 1856**

door

Suzy PASLEAU

SAMENVATTING

In de 19^e eeuw verschenen aan de rand van de stad nieuwe agglomeraties die fel afstaken tegen het platteland. Dit is het geval van Grivegnée, een gemeente op de rechteroever van het Luikse metaalbekken. Grivegnée was reeds vrij vroeg bij de industriële omwenteling betrokken na een pre-industrialisatie die opgetreden was sedert de 16^e eeuw en kende van het begin van de 19^e eeuw af een snelle demografische ontwikkeling.

De immigratie was er de voornaamste drijfveer van, daar de inwijkelingen reeds meer dan de helft van de totale bevolking uitmaakten in 1856. Zij kwamen voornamelijk uit de gemeenten die aan Grivegnée paalden, maar steeds binnen een straal van 15 km. in alle richtingen.

Door haar omvang en kenmerken bracht de immigratie een grondige wijziging teweeg in de leeftijdsstructuren. De geslachtslijsten vertonen een groot overwicht van de mannen onder de volwassenen. Dit verklaart het hoog aantal onge-

(71) En 1846, la firme Orban emploie 560 ouvriers. En 1910, elle occupe 49 employés, 1035 ouvriers et 2 ouvrières, soit un total de 1037 personnes. Ch. FOCCROULE, *Esquisse...*, *op.cit.*, p. 26. — *Recensement de l'industrie et du commerce (31 décembre 1910)*, Bruxelles, 1921, t. 8, p. 144.

huwde mannen en, in verband hiermee, een verlaging van de leeftijd der vrouwen bij hun eerste huwelijk.

De inwijkelingen kwamen de volwassen, actieve bevolking aanvullen, maar hadden ook een onrechtstreekse invloed op de natuurlijke bevolkingsfluctuatie. De komst van een aanzienlijk aantal vrouwen tussen 25 en 34 jaar verhoogde het relatieve aandeel van de vrouwen op vruchtbare leeftijd en voornamelijk van de vruchtbaarste onder hen. Dit verschijnsel resulteerde in een verjonging van de leeftijdsstructuren en verminderde dus de proportie van de volwassenen. Blijgevolg was het geboortecijfer in 1856 hoog in Grivegnée, evenals de kindersterfte.

**DEMOGRAPHIC STRUCTURES IN AN INDUSTRIAL SUBURB
OF LIEGE
GRIVEGNEE IN 1856**

by
Suzy PASLEAU

SUMMARY

In the 19th century new agglomerations came into being in the outskirts of the city, forming a sharp contrast with the countryside. This is the case of Grivegnée, a municipality situated on the right bank of the Liege metallurgical basin.

At an early date Grivegnée was already involved in the Industrial Revolution, after a pre-industrialization which had started since the 16th century, and had a rapid demographic expansion from the beginning of the 19th century. Immigration was the principal cause of it, was the immigrants constituted indeed over half of the total population in 1856. They came mainly from the neighbouring municipalities, but the migration-radius never exceeded 15 kilometres in all directions.

By its extent and characteristics the immigration entailed perturbations in the age-structures. The reports on sex-division show a considerable male predominance among the adults. This situation accounts for the great amount of single men and — related to this — a lowering of the age of women at their first marriage. The immigrants reinforced the active adult population, but they also had an indirect impact on the natural population-fluctuation. The arrival of a large number of women in the age-groups 25-34, indeed increased the relative proportion of women capable of bearing children, and especially of the most fertile among them.

This phenomenon resulted in a lowering of the age-structures and thus diminished the proportion of the adults. Consequently the birth-rate was considerable at Grivegnée in 1856 and so was infant-mortality.

Suzy Pasleau, 232, rue Belvaux, 4030 Liège